

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1265

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 1ER SEXIES

À la fin de la dernière phrase, substituer aux mots :

« d’accompagnement »

les mots :

« palliatifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.